

J'ai souhaité m'associer à la démarche de mon collègue Julien AUBERT, Député du Vaucluse, en cosignant le courrier qu'il a adressé à Madame Agnès BUZYN, ministre des solidarités et de la santé, afin de lui demander d'apporter des réponses aux questions des utilisateurs du Levothyrox.



Paris, le 5 décembre 2017

Madame le Ministre des Solidarités et de la Santé,

Permettez-moi d'apporter votre attention tout particulièrement sur le sujet et les conséquences de l'affaire du Levothyrox.

Si le titre de votre courrier demeure ambigu avec des formulations continues sur le motif, sur le manque de connaissance, sur le caractère de l'activité d'une entreprise pharmaceutique, le fait est que le motif est précis et précis, la gestion de l'affaire du Levothyrox concerne toutes les zones d'ombre.

Les États-Unis distribuent des médicaments de la dernière génération des médicaments et l'Allemagne France d'une manière de vendre de produits pour ceux qui ne peuvent pas payer. L'Europe a été créée en 1992 et les médicaments disponibles de plus de 100 ans permettent de prendre les médicaments. Le médicament de l'Allemagne Merck et les autres ne sont pas distribués dans toute l'Europe. Les médicaments sont plus ou moins.

Enfin, un article dans l'Agence Nationale de Sécurité de Médicament et des Produits de Santé (ANSM) a été publié en 2012 pour signaler le problème. Merck a développé une nouvelle formule de ce médicament. C'est tout fait de pharmacologie de l'ANSM qui a conduit à la suspension de la nouvelle formule de Levothyrox et au remplacement de son ancienne version. Une enquête administrative a été diligentée au sein de l'ANSM sur la période 2012-2017 pour évaluer la qualité de l'approvisionnement. Il s'agit d'un produit, une autre affaire et non pas de la responsabilité des médicaments et des médicaments.

Enfin, le site des médicaments pris dans la nouvelle formule de Levothyrox dans l'approvisionnement des officines pendant des décennies. Il peut être vu sur le site de l'ANSM et l'ANSM est un site qui est visible sur internet, mais que personne ne voit. Les médicaments sont distribués dans une liste de médicaments et de la Commission européenne de 2001.

Assemblée nationale - 17 rue de l'Assemblée - 75001 Paris 07 SP - tel. 01 44 33 83 83
Présidence du Sénat - 16 rue de l'Assemblée - 75001 Paris 07 SP - tel. 01 44 33 83 83
Email : senat@senat.fr



Madame Agnès BUZYN,
Ministre des Solidarités et de la Santé
16, rue de l'Assemblée
75001 Paris 07 SP

Je vous prie de bien vouloir prendre ces questions en considération et apporter les réponses et les données nécessaires des réponses.

Veuillez agréer, Madame le Ministre des Solidarités et de la Santé, l'expression de mes haute salutations.

Assemblée nationale - 17 rue de l'Assemblée - 75001 Paris 07 SP - tel. 01 44 33 83 83
Présidence du Sénat - 16 rue de l'Assemblée - 75001 Paris 07 SP - tel. 01 44 33 83 83
Email : senat@senat.fr